

La sécurité et la santé dans les écoles



Contacts :

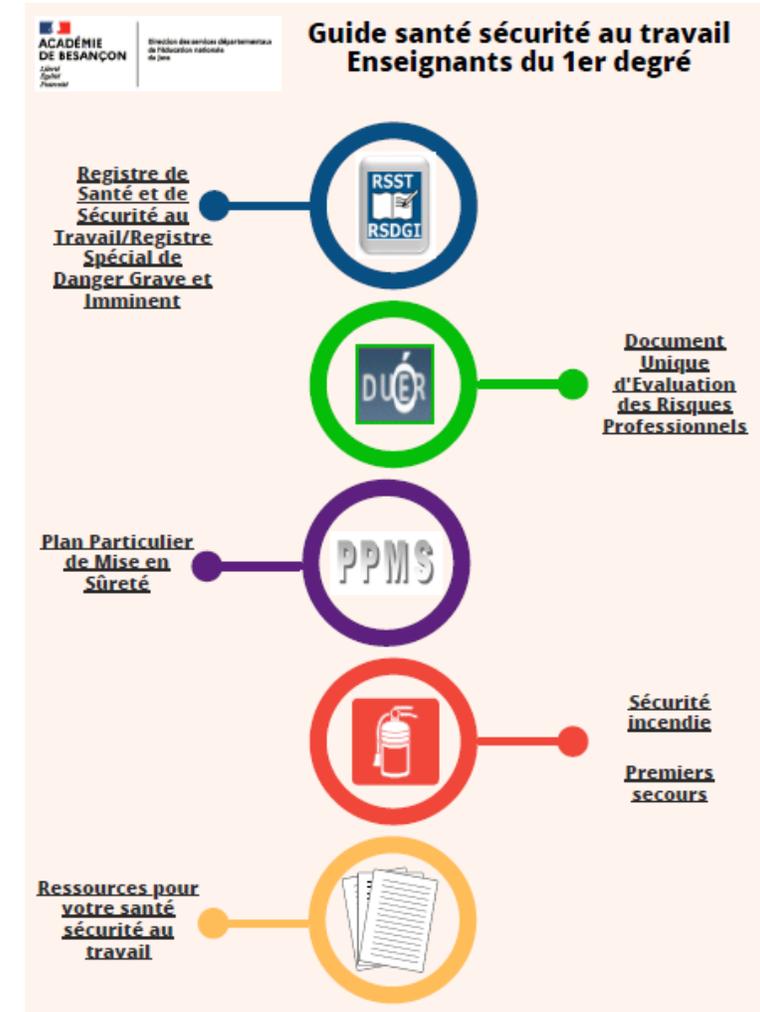
Hélène GUIDONI

Assistante de prévention Lons Sud

Anne-Cécile MARESCHAL

Conseillère de prévention départementale

ce.prevention.dsden39@ac-besancon.fr



PPMS

Plan Particulier de Mises en Sûreté

Mise à jour
pour
décembre

PPMS risques majeurs

PPMS attentat-intrusion

Mise à jour
obligatoire
pour le 7
octobre

Nouveauté 2024 : PPMS Unifié

1/5 par an des écoles
2028 pour la totalité des écoles



Attention :

Bien envoyer un document **assemblé** Word
Cf. Magister direction lien cloud aca.
PPMS AI fiche 1 à 8 et PPMS RM fiche 1 à 15
Bien dater chaque page

Nommer ces documents avant envoi, comme ci-dessous :

LONS_ROLLET_PRIMAIRE_PPMS_AI_2024-2025

ARINTHOD_MATERNELLE_PLANS_2024-2025

VAL-SONNETTE_ELEMENTAIRE_PPMS_RM_2024-2025

Ecoles
concernées pour
2024/2025 :

COURBOUZON prim

MACORNAY prim

MONTMOROT élém

MONTMOROT mat

PERRIGNY élém

PERRIGNY mat

VAL SONNETTE prim

VAL SURAN prim

DUER

Document Unique d'Évaluation des Risques

Le **DUER** recense les risques professionnels auxquels sont exposés les personnels, dont les risques psychosociaux (stress, violences internes ou externes).

La **finalité** est d'améliorer les conditions de travail de tous les personnels de la communauté éducative.

(document réglementaire obligatoire depuis 2001)

Fiche d'identification des risques et propositions d'actions de prévention

Ce document présente une liste, non exhaustive, qui a pour but de vous aider à compléter votre DUER (dans l'application en ligne sur le PIA) en fonction de l'équipe et des locaux de votre école.

Mise à jour obligatoire au moins une fois par an



La rédaction du DUER est un **travail d'équipe**.
Celui-ci peut être effectué sur les **108h**.